

# VAE et ILLETRISME - DREUX

## PUBLIC

Personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base mais disposant de compétences acquises en situation professionnelle.

## CERTIFICATIONS

CAP Maintenance et hygiène des locaux  
TP Agent d'entretien du bâtiment  
CAPA Travaux paysagers

## RESUME DE L'ACTION

Dispositif complet d'accès à la VAE intégrant un accompagnement renforcé à la recevabilité, des heures de formation aux savoirs de base et un traitement spécifique des dossiers et de l'accompagnement par les certificateurs.

Il s'adresse d'abord à quelques structures d'insertion par l'économie du bassin de Dreux et pour quelques certifications limitées; puis, sort de sa phase expérimentale et s'étend à tout le département, toutes les entreprises et toutes les certifications.

Malgré la disparition de l'opérateur principal, la consistance du partenariat établi entre le PRC, le CRIA et les certificateurs permet à l'action d'aboutir et de se développer.

## AVEC QUI ?

DDTEFP - PRC - CRIA - AFPA - APP  
- DAVA - OPCA

## DURÉE DE L'ACTION

12 mois par phase x 3

## FINANCEMENT

DDTEFP  
OPCA

## LES RÉSULTATS

Phase expérimentale 2005/2006: 7 candidats - 3 Validations et 1 partielle

Phase 2006/2007: 7 candidats - 2 Validations et 2 partielles - 3 en cours d'accompagnement.

Phase 2007/2008: En cours, avec extension au département.

## OUTILS

Diaporama VAE spécialisé.

- Les publics en situation d'illettrisme et ayant au cours de leurs parcours professionnels antérieurs acquis des compétences liées à l'occupation d'un poste, du fait de leur handicap, n'ont pas accès à la VAE.
- Le PRC de Dreux constate l'importance des publics confrontés à cette problématique, constat qui fait écho à la volonté de la DRTEFP, de la Région et du GIP ALFA d'apporter des réponses aux publics concernés.

## HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

### INITIATIVE ET DÉROULEMENT

**Origine:** En 2005, la DRTEFP et l'université de PARIS XII organisent un colloque à Orléans sur les adultes en situation d'illettrisme et la VAE dans le but de professionnaliser les acteurs de la VAE sur ce thème.

**Phase 1** - Fin 2005 - Conception d'une action collective; animée par la DRTEFP, le GIP ALFA et la Région Centre, mobilisant l'ensemble des acteurs du domaine et limitée à trois certifications - Titre - EN - Agriculture. L'action est principalement dédiée aux salariés des structures d'insertion par l'activité économique et les certifications sont choisies en raison de l'existence d'offres locales qui garantissent la possibilité de formations complémentaires post-validation.

Examen, par le PRC et le CRIA, des possibilités d'accès à la validation pour les personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base et sensibilisation des certificateurs sur les modalités de passation des épreuves et sur les délais de traitement des dossiers.

Conception du dispositif d'accompagnement renforcé pour traiter des savoirs de base avec la collaboration du CRIA 28 et en s'appuyant sur l'INIREP comme opérateur pour l'accompagnement à la recevabilité.

Le fait que le financement de l'action soit assuré par la DDTEFP l'amène à s'engager dans l'action initiée par la DRTEFP.

**Phase 2** - Présentation du projet à toutes les SIAE lors d'une réunion générale et informations collectives assurées par le PRC et le CRIA, pour les salariés au sein des entreprises concernées par les titres et diplômes proposés.

**Phase 3** - Trois structures d'insertion se mobilisent pour leurs salariés.

**Phase 4** - Fin 2006 - La DRTEFP passe le relais sur le terrain à la DDTEFP et les acteurs du projet décident de l'ouvrir à toutes les certifications et à toutes les entreprises.

**Phase 5** - 2006/2007 - Reconduite de l'action et élargissement des publics et des certifications.

**Phase 6** - 2007/2008 - Extension de l'action à tout le département.

## OU EN EST ON AUJOURD'HUI ?

L'action s'est déroulée en trois phases de 12 mois chacune.

Elle propose aux candidats des parcours d'accès à la VAE composés d'un accompagnement renforcé à la recevabilité assuré par le PRC et le CRIA, d'heures de formation aux savoirs de base organisées par le CRIA sur financement OPCA, et d'une attention particulière dans le traitement des dossiers et dans l'accompagnement du dossier de preuves par l'APP (diplômes) et par l'AFPA (Titres)

### En 2005/2006

20 personnes accueillies et 11 entretiens individuels.

7 dossiers déposés en Décembre 2006 (3 Titres + 4 E. Nle) dont un refus pour manque de preuves

3 validations (1 CAP pressing - 2 Maintenance Hygiène locaux - dont un partiel)  
1 abandon

### En 2006/2007

7 dossiers déposés

4 validations dont 2 partielles

3 en cours ou en attente d'accompagnement

### En 2007/2008

Le dispositif expérimental à Dreux est étendu à l'ensemble du département et décliné sur les 4 bassins d'emplois par le PRC et le CRIA. Il est ouvert à tous publics entreprises et certifications.

## PERSPECTIVES

Poursuite et stabilisation d'une offre d'accès à la VAE pour les publics confrontés à l'absence de maîtrise des savoirs de base.

## LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES	COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC	COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES	RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS
<p>La dynamique régionale impulsée par la DRTEFP et le GIP ALFA qui lancent l'expérimentation à Dreux en assurant son ingénierie et son accompagnement.</p> <p>Une organisation locale structurée autour de la DDTEFP avec un organisme de lutte contre l'illettrisme.</p> <p>L'expertise du CRIA pour les évaluations initiales et la programmation du parcours d'acquisition des savoirs de base.</p> <p>La reconnaissance de l'expertise du PRC dans le développement local de la VAE.</p>	<p><b>La DRTEFP et le GIP ALFA</b> conçoivent ensemble le projet, élaborent des outils de communication sur la VAE, adaptés aux publics confrontés à l'illettrisme.</p> <p><b>DDTEFP:</b> Capacité de la DDTEFP à reprendre l'initiative de la DRTEFP et à la développer en soutenant le projet porté par la PRC et le CRIA.</p> <p>L'autonomie de décision pour les financements.</p> <p>L'accompagnement institutionnel de l'action malgré un représentation « chronophage » de la VAE et les changements d'agents.</p> <p><b>Education Nationale</b> Présence dans l'action et réduction des délais de réponse aux dossiers à 15 jours.</p>	<p><b>Le PRC et le CRIA</b> portent conjointement l'action et font identifier par les certificateurs, les titres et diplômes accessibles.</p> <p>Le montage d'un système composite avec de la formation, du soutien renforcé et de l'accompagnement VAE</p> <p>Le CRIA s'approprie les procédures et les démarches de la VAE.</p> <p>La capacité à retrouver et à exposer les compétences acquises antérieurement au passage dans les structures d'insertion.</p> <p>Le maintien de la mobilisation des SIAE en les installant dans un comité de suivi permanent.</p>	<p>La défaillance de l'INIREP qui a menacé la poursuite du projet.</p> <p>La consistance du partenariat avec le PRC, le CRIA et les certificateurs a permis d'attendre l'identification d'un nouvel opérateur, l'INSTEP, et de ne pas faire cesser l'action.</p> <p>Le refus initial des certificateurs que l'on écrive à la place des candidats - L'acceptation est venue ensuite de l'expérience concrète.</p> <p>La complexité du titre d'agent du bâtiment.</p>

## A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Identifier le public et limiter avec les certificateurs, les titres/diplômes accessibles.

Concevoir et porter conjointement l'action par le PRC et le CRIA.

Identifier un unique point d'entrée dans le dispositif = le PRC.

Disposer pour le volet formation aux savoirs de base d'un financement heure/groupe pour assurer les entrées sorties permanentes.

Associer dès l'origine les certificateurs à la réussite de l'action

### CONTACTS

Monique ANNÈDE

Véronique CAMILOTTO

Flore FOULON

DDTEFP 02/37/18/79/00

PRC

CRIA